

# **COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

## **DU JEUDI 5 MARS 2020**

L'an deux mille vingt les cinq mars, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Brigitte DELORY, Brigitte CHOQUET, Marie-Chantal MAGNIEZ, Jeanne LEPOIVRE, Elisabeth FRESKO et Hélène LEJEUNE.

Et Messieurs, Éric SEVIN, Philippe VANTORRE, Dominique WOITTEZ, Francis FAUQUETTE, Patrick RODIER, Edouard LECLERCQ, Ludovic NAVEL et Christophe SAVREUX.

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente), Madame Jocelyne DOCQUOIS (absente qui avait donné procuration à Madame FRESKO Elisabeth), et Monsieur Julien HAUTREUX (absent qui avait donné procuration à Monsieur Ludovic NAVEL).

Madame FRESKO Elisabeth a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

### **En ouverture**

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal pour toutes les années passées à leurs côtés.

### **Lecture du compte rendu précédent.**

Il est donné lecture du compte rendu précédent (réunion du 4/12/2019)

Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Tarifs du Centre de Loisirs Sans Hébergement des petites vacances de 2020.**

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de reconduction du Centre de Loisirs pour les petites vacances de 2020, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avec une capacité maximum de 50 enfants.

Le Centre fonctionnera pendant les petites vacances uniquement l'après-midi (*du lundi au vendredi*) de 14 heures à 17 heures, avec possibilité d'accueil de 13 heures 30 à 14 heures et de 17 heures à 18 heures.

Tarifs des petites vacances 2020 :

- Tranche 1 (*QF* < 750) : 17.50 € pour le séjour complet, soit ½ journée 3.5 €
- Tranche 2 (*QF* de 751 à 960) : 20.00 € pour le séjour complet, soit ½ journée 4.0 €
- Tranche 3 (*QF* > de 961) : 22.50 € pour le séjour complet, soit ½ journée 4.5 €

Ces tarifs sont fixés sans tarif dégressif, ni tarif extérieur **en forfait semaine uniquement**.

L'aide aux temps libres sera déduite de ce tarif à l'inscription.

Monsieur le Maire met au vote ces tarifs.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces tarifs.

### **Rémunérations animateurs Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour le centre des petites vacances de 2020.**

Monsieur le Maire propose de reconduire les salaires de 2019.

Salaires Animateurs Petites Vacances la ½ journée

	Salaires ½ Journée
BAFA	30.00 €
STAGIAIRE BAFA	23.00 €
ANIMATEUR SANS FORMATION	14.00 €
PRIME SECOURISTE	2.00 €

Monsieur le Maire met au vote ces rémunérations.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces salaires.

### **Séjour 2020 Ados 12/ 17 ans en Croatie et en Slovénie**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu **du 4 Juillet au 18 Juillet 2020**.

Comme chaque année la Mairie participe au séjour pour les jeunes, à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 15 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

	TARIFS 2020
<b><u>QF 1 INFERIEUR 617</u></b>	250 €
<b><u>QF 2 DE 617 à 800</u></b>	330 €
<b><u>QF 3 DE 801 ET +</u></b>	380 €
PLACES	15

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au séjour d'été 2020 par chèque-vacances.

Monsieur le Maire met au vote ces propositions.

Le Conseil approuve à l'unanimité ces tarifs.

### **Création de la régie de recette pour le stationnement sur l'aire de camping-car.**

La création de l'aire de camping-car nous amène à devoir créer une régie de recette et l'ouverture d'un compte de dépôts auprès de la trésorerie pour le paiement en carte bleue.

L'aire de camping-car nécessite la mise en place de tarifs de services (eau et électricité)

Coût pour le stationnement avec eau et électricité 24 h : 10 € (une personne comprise)

Coût pour le stationnement avec eau et électricité 48 h : 20 €

Coût pour le stationnement avec eau et électricité 72 h : 30 €

#### D'autres services :

Coût pour la distribution de 10 minutes d'eau (environ 100 litres) : 2 €

Coût pour la distribution 1 heure d'électricité : 2 €

Taxe de séjour est de 0.55 € par personne et par nuit.

Monsieur WOITTEZ Dominique explique le fonctionnement de cette borne.

Monsieur le Maire met au vote la création de la régie et les tarifs des services.

Le conseil approuve à l'unanimité ces tarifs.

## **Tours de Garde Elections Municipales du 15 mars 2020**

### **Divers**

#### **Cession du « Café Trouille » à la SIA.**

Dans le cadre de la convention entre la commune et l'EPF (l'Etablissement Public Foncier), il convient de délibérer l'autorisation de cession par l'EPF au profit de SIA Habitat, des parcelles cadastrées section F numéro 1255 pour une superficie cadastrale de 1 234 m<sup>2</sup>, en vue de la réalisation du programme de construction de logements (copie du modèle de délibération).

Monsieur le Maire met au vote cette cession.

La délibération de cession est approuvée à l'unanimité.

#### **Compte rendu des adjoints :**

##### **Monsieur Philippe VANTORRE :**

La société PHILMAT a été consultée sur différents achats, poubelles, filet pour ballon au stade. La commission environnement se réunira prochainement.

##### **Madame Brigitte DELORY :**

Les locaux de la Mairie ont été contrôlés par la PMI dans le cadre de l'accueil de loisirs, quelques points sont à voir notamment l'achat de pinces doigts au niveau des portes de la salle de motricité et des caches prises, des devis ont été demandés.

La commission enfance jeunesse continue à travailler sur différents projets, une réunion aura lieu le mardi 10 mars à 18h.

##### **Monsieur Dominique WOITTEZ**

Monsieur WOITTEZ annonce que la situation financière est saine. Le recensement s'est bien passé nous atteignons environ les 1934 habitants.

Monsieur Ludovic NAVEL demande la parole pour préciser que le salon de la femme a rencontré un franc succès.

Fin de la séance à 20h00.